

Saint-Luc-de-Bellechasse, le 11 janvier 2011

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Mémoire dans le cadre du projet de parc éolien du Massif du Sud

Monsieur le président, Monsieur le commissaire et mesdames, messieurs membres de la commission,

Je me nomme Véronique Pouliot et je me présente devant vous à titre de présidente du Comité du Centenaire de Saint-Luc-de-Bellechasse.

Tous les citoyens qui ont décidé de s'impliquer dans ce comité comme les autres d'ailleurs, sont très favorables à l'implantation des éoliennes dans notre milieu.

Pourquoi? Parce qu'il a fallu attendre 100 ans pour qu'enfin quelqu'un quelque part soit assez intéressé à notre région pour voir tout le potentiel éolien que l'on pourrait tirer de nos montagnes.

Parce que la population non seulement locale mais aussi régionale a un urgent besoin de ce projet. Ce sera peut-être le coup que les Etchemins attendent pour enfin développer la région et ainsi stopper l'émigration de notre jeunesse vers les grands centres.

Oui on s'inquiète de l'environnement et c'est bien ainsi. On vient même de la région de Québec pour défendre les oiseaux et les poissons de nos rivières pendant que chez-eux, ils laissent les compagnies construire des immeubles de 50 étages avec des vitres miroirs et pourtant, ils ne s'y ont pas opposés. Les oiseaux ne vont-ils pas s'y tuer?


Nous c'est à la population que nous pensons. Très rarement a-t-on entendu parler des populations locales lors des audiences de décembre dernier.

En ce qui concerne la protection de la Grive de Bicknel et des truites de nos rivières, nous, nous faisons confiance aux gens de Saint-Laurent Énergies Inc. qui nous ont démontré après maintes études et rencontres avec le ministère de l'Environnement ce qu'il est possible de faire pour protéger le milieu.

Il ne suffit pas seulement de poser des questions, mais il est aussi important d'écouter les réponses et de consulter les études faites et le tout en gardant un esprit ouvert.

Pour finir, nous croyons fermement, ainsi que toutes les personnes qui s'impliquent dans notre municipalité et je cite, tous les membres des exécutifs des autres comités ainsi que des organismes de notre municipalité, que ce projet devrait être accepté car toute notre population en a grandement besoin et nous c'est la population que nous voulons défendre.

Au nom des membres du Comité du Centenaire de Saint-Luc-de-Bellechasse,


Véronique Pouliot, présidente

Comité du Centenaire

115, rue de la Fabrique
Saint-Luc-de-Bellechasse (Québec) G0R 1L0
centenarestluc@sogetel.net

Présentation d'un mémoire lors des audiences du BAPE

Résolution 01-01-2011

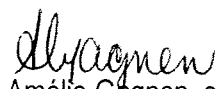
Extrait du livre de résolutions du Comité du Centenaire de la municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse, lors de la réunion du 4 janvier 2011 à 19h au Centre communautaire sise au 115, rue de la Fabrique et à laquelle étaient présents les membres suivants :

- Véronique Pouliot, présidente
- Denis Laflamme, vice-président
- Amélie Gagnon, secrétaire
- Cathy Roberge, trésorière
- Lucie Nadeau, administratrice
- Lisette Bilodeau, administratrice
- Marie-Ève Poulin, administratrice

Sur la proposition de Marie-Ève Poulin, secondé par Lucie Nadeau, il est résolu à l'unanimité, d'adopter le mémoire tel que présenté et d'autoriser Madame Amélie Gagnon, secrétaire à transmettre le mémoire du comité.

Vrai copie certifiée conforme

À Saint-Luc-de-Bellechasse
Ce 11^e jour du mois de janvier 2011


Amélie Gagnon, secrétaire